

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Claude Dorval (membre no 34958) dans le domaine des installations septiques.

L'ingénieur Dorval dont le domicile professionnel est situé à Sherbrooke, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 24 août 2015. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

